

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 12 AVRIL 1917

G.-E. DION, Administrateur

Une Oeuvre Patriotique

Monsieur le Rédacteur,
J'ai l'honneur de vous transmettre copie des minutes d'une assemblée tenue à Moncton, le 23 mars dernier, dans le but d'acquiescer en propre le terrain même ou était située l'église de Grand-Pré, à Windsor, Nouvelle-Ecosse.

Le terrain, terres sacrées, nous est offert à des conditions exceptionnellement avantageuses. Ces conditions, à vrai dire se réduisent à l'obligation de l'entourer d'une clôture convenable, au coût d'environ \$300.00 et d'y ériger un monument, à notre choix.

Celui que le comité chargé des négociations préférerait y ériger serait une chapelle, réplique, s'il se peut, de celle où nos pères furent enfermés, à l'automne de 1755, et d'où ils s'embarquèrent pour l'éternel exil.

Le Comité exécutif fait appel à toutes les bonnes volontés et voudrait que chaque famille acadienne, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince Edouard, y allât d'une contribution, si minime fut-elle.

L'appel s'étend à ceux de nos frères qui résident aux Iles-Madelaine, dans la province de Québec et aux Etats-Unis.

Les contributions étrangères, s'il s'en trouve, seront également acceptées, avec reconnaissance. L'argent perçu sera totalement et exclusivement employé à acquiescer le site ou fut l'église de Grand-Pré et ses dépendances, à la clôture, et, si le montant y suffit, à faire construire une chapelle commémorative.

Cela fera que nous serons encore une fois chez nous, à Grand-Pré, possesseurs du sol antique, parmi nos citoyens d'origine étrangère, devenus nos amis.

Les contributions en argent devront être adressées à A. J. Doucet, de l'Assomption Mutuelle, Moncton, N. B.

Nos journaux acadiens sont priés de vouloir bien publier la liste des souscripteurs.

SOUSCRIPTION		
L'Hon. D. V. Landry,	payé	\$10.00
L'Hon. Pascal Poirier,	"	10.00
Dr. Fred. A. Richard,	"	10.00
A. J. Léger,	"	10.00
A. J. Doucet,	"	5.00

Proposé et secondé que nos journaux acadiens soient priés de publier les listes de souscriptions et de faire un appel au public.

Ajournerement,
Pascal POIRIER, Secrétaire.

QUEEN HOTEL

M. M. Willie Martin, Ste Anne; Hélène Soucy, Rivière Bleue; Thos. Matheson, Whithworth; G. W. Bourgoin, Van Buren; Sep. Marison, Rimouski; T. C. Heury, Floreuveville; N. B. Dryden, Moncton; J. E. Thériault, Moncton; Alphonse Bélanger, Cabano; George Picard, St. Eleuthère; Mar. L. Bélanger, St. Eleuthère;

Puisse-t-elle être longue, très longue. L'objet en vaut la peine le retour à Grand-Pré la résurrection symbolique de notre chère Acadie.

Ce réveil d'un passé douloureux, n'a rien qui puisse froisser nos amis et concitoyens de nationalité étrangère. Tout au contraire, une pensée de sincère fraternité et d'apaisement y préside. D'ailleurs se sont eux-mêmes qui nous y invitent.

Le procès verbal qui suit explique et justifie le présent appel; ce sont mes lettres de créance:—

Moncton, N. B. 23 Mars 1917.

En vertu d'une résolution passée au Monument Lefevre, Memramcook, le 21 du mois de mars, constituant un Comité chargé de s'aboucher avec M. R.-U. Parker, Kentville, Nouvelle-Ecosse, délégué de la Cie du chemin de fer Dominion Atlantic, dans le but d'acquiescer certain terrain historique sis à Windsor, N. E., là même où fut l'église de Grand-Pré, le dit Comité se composant du Comité Exécutif de la Société Mutuelle

L'Assomption et du Président Général de la Société National l'Assomption, les personnes suivantes se sont réunies en ce jour à Moncton, à la salle de la Société Mutuelle l'Assomption, à savoir: l'Honorable D. V. Landry, MM. le Dr. Fred. A. Richard, A. J. Léger, A. J. Doucet, du Comité Exécutif de la Société Mutuelle l'Assomption et de M. le Sénateur Pascal Poirier, Président de la Société Nationale l'Assomption.

L'Assemblée dûment formée, après appel nominal, choisit l'hon. D. V. Landry pour Président et Mr. le Sénateur Pascal Poirier pour Secrétaire et Mr. A. J. Doucet pour Trésorier.

Le Président du Comité donne lecture des résolutions passées au Monument Lefevre, et une motion est adoptée à l'effet d'ouvrir une souscription publique.

Le Président du Comité donne lecture des résolutions passées au Monument Lefevre, et une motion est adoptée à l'effet d'ouvrir une souscription publique.

SOUSCRIPTION		
L'Hon. D. V. Landry,	payé	\$10.00
L'Hon. Pascal Poirier,	"	10.00
Dr. Fred. A. Richard,	"	10.00
A. J. Léger,	"	10.00
A. J. Doucet,	"	5.00

Proposé et secondé que nos journaux acadiens soient priés de publier les listes de souscriptions et de faire un appel au public.

Ajournerement,
Pascal POIRIER, Secrétaire.

Le Nouveau Gouvernement

Le nouveau gouvernement qui a été élu au mois de février dernier aura à la prochaine session les ministres suivants:

W. E. Foster, premier ministre et président du conseil.
P. J. Veniot, Ministre des travaux publics.
J. P. Byrne, Solliciteur Général.
E. A. Smith, Ministre des terres et des mines.
R. Murray, Secrétaire Provincial.
J. F. Tweedale, Ministre de l'agriculture.
L. A. Dugal, Ministre sans portefeuille.
C. W. Robinson, Ministre sans portefeuille.
W. F. Roberts, Ministre sans portefeuille.

A l'occasion de la formation de ce nouveau cabinet on nous permettra d'offrir nos sincères félicitations aux deux représentants Acadiens, MM. Dugal et Veniot. Nous félicitons aussi le gouvernement qui a su rendre justice à l'élément français en nommant deux ministres de cette nationalité.

L'avenir nous renseignera sur les capacités administratives de ces messieurs, mais nous connaissons assez nos deux représentants pour être assurés qu'ils sauront faire honneur à ceux qu'ils sont appelés à représenter.

La situation unique des français dans le présent gouvernement nous fait espérer aussi que nous aurons notre part tant dans la distribution des honneurs que dans celles des places lucratives. Les Français des Provinces Maritimes comme ceux des autres provinces ne demandent rien autre chose que la justice et nous sommes persuadés que nos représentants verront à ce que la justice soit faite.

What price Tailor?

Express Your Own Personality in Your Attire

IT costs no more to wear clothes that are original in style, correct in fit and reasonable in cost if ED. V. PRICE & CO. are your tailors.

Select your own fashion and fabric and be measured NOW!



vière du Loup; Adelard Michaud, Notre Dame du Lac; A. Chassé, St-Hilaire; N. Raymond St-Louis; O. Smith Grand Sault; N. B. Morton, New Glasgow; Samuel McTigue, Canterbury; N. D. Mackenzie, Moncton; Frank Soucy, Monk; E. Côté Rivière du Loup; Gusie Graham, Cacano; Félix Hebert, Baker Brook; Alphonse Lévesque, Baker Brook; Wilfred St-Pierre, Grand Sault; Raoul Michaud, Rivière Bleue; T. Blier, Monk; J. Beaulieu, Rivière du Loup; L. Npdeau, Cabano;

A Vendre

Très bonne propriété dans la rue Ordinance, grand parterre faisant face à deux coins de rues, avec grange, shed, écurie etc.

Pour autres informations s'adresser à: GEORGE RINGUETTE, 161 m p. Edmundston, N.B.

A Vendre

VOITURES D'HIVER

6 voitures neuves seront vendues au prix coûtant, on peut les voir chez FRANK RICE, 111 m. p. Edmundston, N.B.

On est quelquefois sot avec de l'esprit; mais on ne l'est jamais avec du jugement.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

a ouvert

Une succursale à Bathurst, N. B. Edifice McKenna, rue Front.

SUCCURSALES DANS LA PROVINCE:

Caraquet,	M. P. E. Moreault, Gérant.
Edmundston,	" L. A. Gagnon, "
Moncton,	" J. E. St-André, "
St-John,	" D. W. Harper, "
Norton,	" A. C. Thompson "

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Avis au Public

Avis est donné au public que ERNEST WELSH n'est ni agent ni sous-agent de la Compagnie d'Assurance sur la vie, L'UNION MUTUELLE de PORTLAND, ME., et Messieurs les Médecins sont particulièrement mis en garde de ne pas faire d'examen médicaux pour cette Compagnie à la demande du dit ERNEST WELSH.

Par ordre, A. P. LABBIE, Manager. Union Mutual Life Insurance, Co. Résidence: St. Leonard, N.B. Agency: Van Buren, Maine.

Annoncez-vous dans "Le Madawaska".

A nos abonnés

Nous faisons un appel à nos abonnés retardataires qui, pour la plupart, par simple négligence ne nous ont pas encore fait parvenir le petit montant de leurs redevances. Soyez bons et justes, ne nous faites pas attendre. Ces petites sommes sont nos seules ressources d'existence, elles nous sont indispensables pour le maintien de notre œuvre. Pas plus que vous, nous ne pouvons vivre et faire vivre nos employés sans recevoir en temps opportun le salaire de notre travail. Encore une fois, c'est de la pure négligence; secouez-la une fois par an, vous vous en trouverez bien, vous éviterez le désagrément de vous faire ramander, et nous nous en trouverons bien mieux.

Pour gagner un cœur, il faut donner le sien.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Incorporee en 1869

Capital autorisé	\$ 25,000,000
Capital payé et fonds de réserve	\$ 27,000,000
Actif	\$285,000,000

Siege Central, Montreal

Sir HERBERT S. HOLT, Président E. L. PEASE, Vice-Prés. et Dir. Général C. E. NEILL, Administrateur Général

Les succursales, de cette Banque 365 couvrent toutes les provinces du Canada et offrent les facilités pour effectuer toutes espèces d'opérations de banque 45 branches sont ici

Departement d'Epargnes

On peut ouvrir un compte avec un montant de UNE PIASTRE (\$1.00) ou plus. L'intérêt sera payé ou crédité semi-annuellement.

Comptes Conjoints.—S'ils le désirent, deux membres de la même famille pourront ouvrir un seul compte, l'un ou l'autre (le survivant en cas de mort) ayant droit à l'argent déposé.

Les comptes peuvent être ouverts et desservis par la maille.

SUCCURSALE D'EDMUNDSTON, N. B.

A. G. LOCKHART, Gérant.